

## EN GUISE DE CONCLUSION

Naturellement, tout auteur de livre d'histoire pense, à la fin de sa rédaction, que son écriture sera bien reçue ou facilement intelligible par ceux auxquels il a offert une « occasion de lecture ». Toute pensée concernant des difficultés de compréhension serait plus ou moins atténuée si le livre représentait une étude monographique, étant donné qu'une telle entreprise scientifique présuppose l'étroite concordance entre ce que l'auteur s'est proposé et ce qu'il a réussi à écrire proprement-dit. Les choses sont différentes lorsque le livre, comme celui-ci, a résulté des thèmes divers, sous un titre qui indique clairement seulement le domaine historiographique auquel ils appartiennent. Pour un tel livre, le but assumé par l'auteur ne semble par unitaire, mais « défalqué par thème », en suscitant des « questions » multiples de méthode ou de conception, des possibilités discursives inégales. Par conséquent, la pensée la plus ardente de l'auteur est qu'il réussisse à rendre un sens général (qui comprend les « clarifications introductives d'un thème à l'autre », ainsi que les modalités d'approche pour chaque thème), de nature à soutenir l'identité d'ensemble du livre.

Une certaine cohérence thématique surgit de l'évaluation même d'un set de *conceptions historiographiques* concernant ce que l'on est arrivé à appeler les *relations internationales*. La première conception, *l'histoire des traités*, a été intensément marquée par les progrès du *droit international*, jusqu'à se subsumer disciplinairement à celui-ci. Elle a aspiré à être *histoire* pour autant que, dépassant « l'enregistrement et la description des traités », elle a démontré la capacité de montrer la dynamique des rapports interétatiques, avec des traits distincts « d'une étape historique à l'autre ». Néanmoins, elle a dû payer un trop grand « tribute » aux exigences juridiques, son évolution vers la haute condition de la synthèse étant fondu dans un certain maniérisme, surclassé par de toujours plus nouvelles performances de forme et de contenu du discours historiographique. Étroitement connectée à de telles performances, surtout dans « l'ère du positivisme », elle s'est montrée comme *l'histoire*

*diplomatique*. Une conception d'étude qui a progressé beaucoup sous le rapport de l'analyse et sous celui des ouvertures thématiques, tout en subissant en même temps des critiques sévères à cause de ses valences excessives *d'histoire politique*, des critiques qui ont ouvert la perspective de *l'histoire des relations internationales*. Cette nouvelle conception, qui est toujours « en progrès », ne semble pas être toujours bien comprise ou unanimement « agréée » par les spécialistes, raison pour laquelle j'ai considéré nécessaire de faire des commentaires « sur le fil et la structure » de la démarche introductive et de synthèse produite par Pierre Reniuvin et Jean-Baptiste Duroselle. J'ai cherché à vérifier la résistance de la conception fondamentale « des deux » dans la perspective des recherches historiques et dans celle de la *théorie des relations internationales*.

J'ai réalisé un livre dont le but entier reste à être confirmé par son impacte sur les recherches de spécialité et, surtout, par un vif intérêt de la part de ceux qui sont inclinés à suivre à travers la lecture la voie royale pour des réponses aux questions du monde.